



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### RSA

Question écrite n° 62835

#### Texte de la question

Mme Patricia Adam attire l'attention de M. le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse, quant aux conséquences de l'attribution du revenu de solidarité active (RSA) sur le maintien d'autres ressources, à l'instar des pensions alimentaires. En effet, la législation en vigueur dispose que l'octroi du RSA implique une neutralisation des revenus d'activité, des indemnités de chômage et maladie perçus au cours de l'année de référence, mais nullement des pensions alimentaires. Elle demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour répondre aux familles confrontées à ces problèmes.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Patricia Adam](#)

**Circonscription :** Finistère (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 62835

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 novembre 2009, page 10374

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)